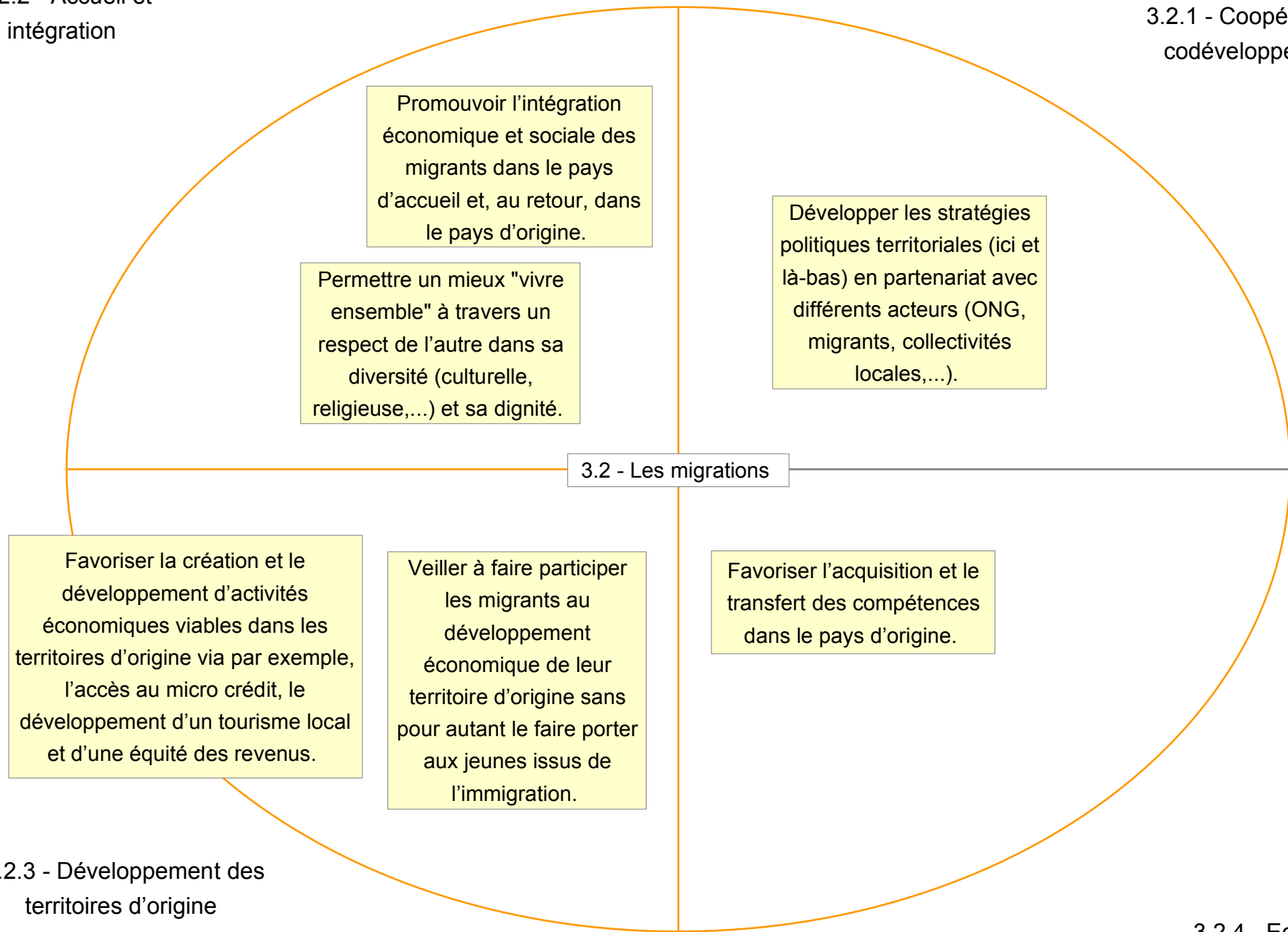


3.2.2 - Accueil et intégration

3.2.1 - Coopération et codéveloppement



Promouvoir l'intégration économique et sociale des migrants dans le pays d'accueil et, au retour, dans le pays d'origine.

Permettre un mieux "vivre ensemble" à travers un respect de l'autre dans sa diversité (culturelle, religieuse,...) et sa dignité.

Développer les stratégies politiques territoriales (ici et là-bas) en partenariat avec différents acteurs (ONG, migrants, collectivités locales,...).

3.2 - Les migrations

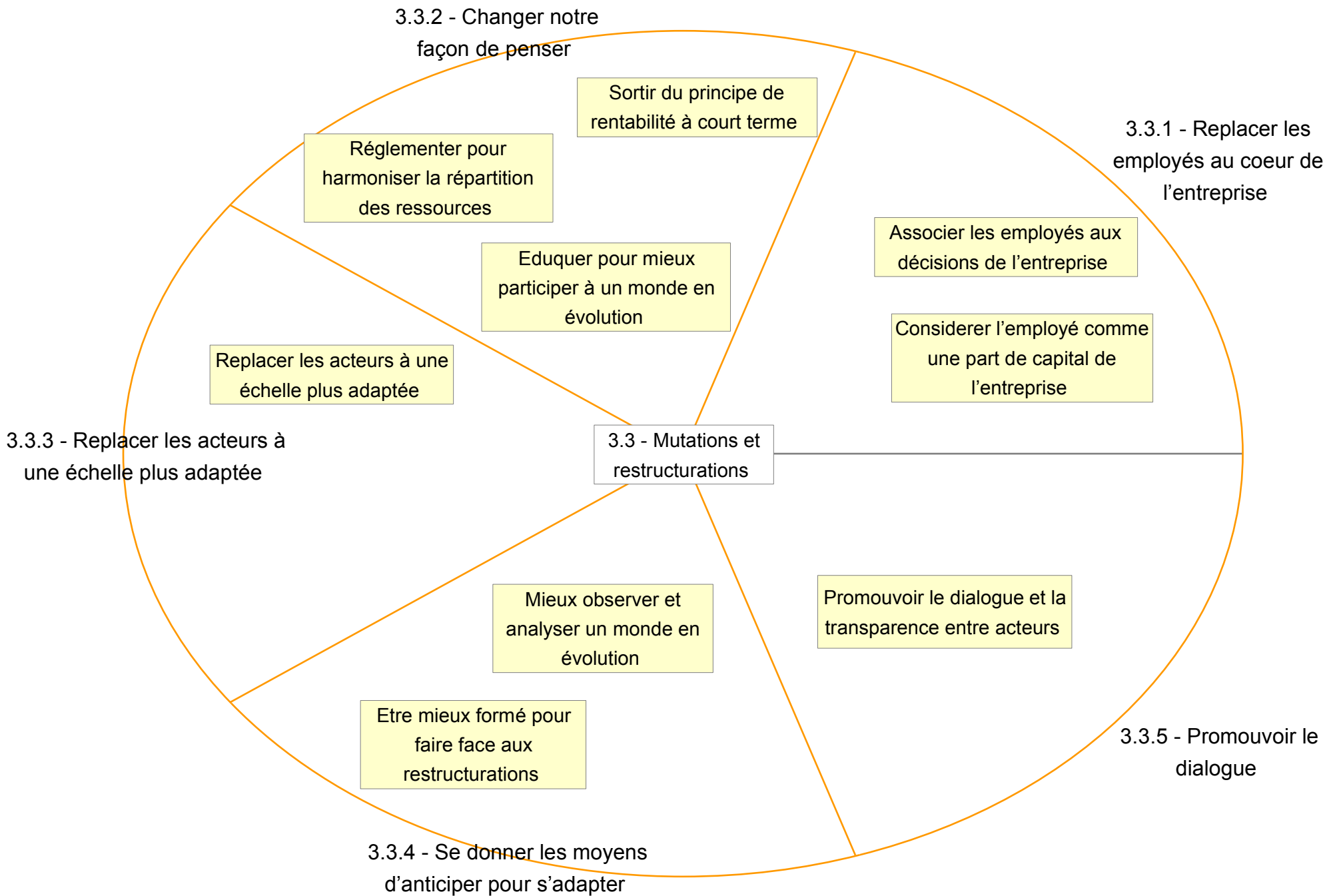
Favoriser la création et le développement d'activités économiques viables dans les territoires d'origine via par exemple, l'accès au micro crédit, le développement d'un tourisme local et d'une équité des revenus.

Veiller à faire participer les migrants au développement économique de leur territoire d'origine sans pour autant le faire porter aux jeunes issus de l'immigration.

Favoriser l'acquisition et le transfert des compétences dans le pays d'origine.

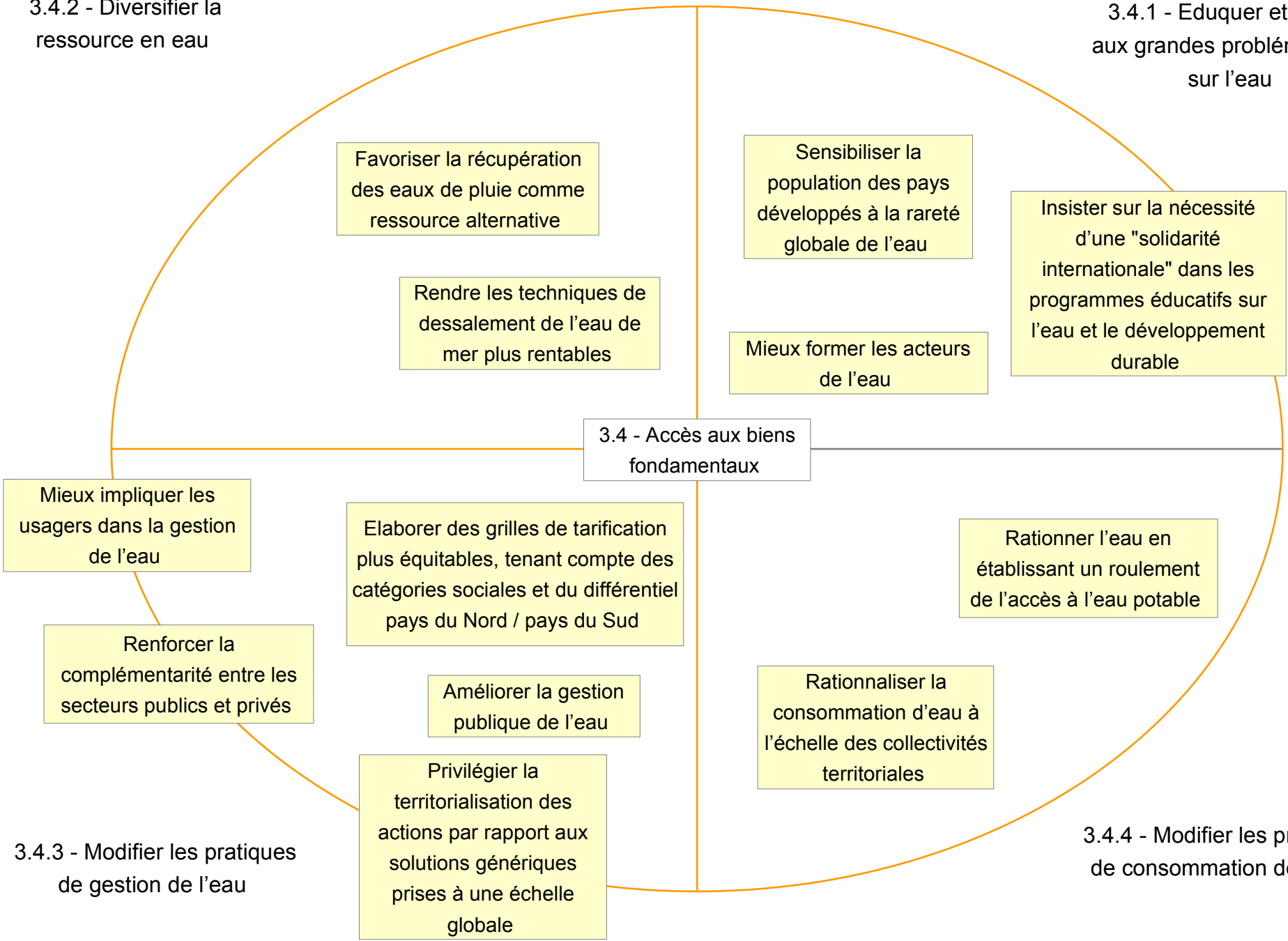
3.2.3 - Développement des territoires d'origine

3.2.4 - Education



3.4.2 - Diversifier la ressource en eau

3.4.1 - Eduquer et former aux grandes problématiques sur l'eau



3.4.3 - Modifier les pratiques de gestion de l'eau

3.4.4 - Modifier les pratiques de consommation de l'eau